

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GUTENBERG ACTIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM cherche une performance nette des frais supérieure à celle de l'EUROSTOXX 50 Net Return (SX5T), grâce à une gestion sélective et totalement discrétionnaire en actions des pays de l'Union Européenne sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur de référence est l'indice EUROSTOXX 50 Net Return, retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion sélective et dynamique sur les marchés d'actions de sociétés des pays de l'Union Européenne sélectionnées en fonction des anticipations économiques et monétaires et faisant varier les poids des valeurs dans le portefeuille selon leurs perspectives de résultats et de croissance.

Cette sélection s'opère selon une analyse des valeurs et avec un processus décisionnel à partir des critères suivants : Méthode des 3M

- Management : Qualité des dirigeants, historique, stratégie et perspectives de l'entreprise, analyse de la concurrence et de la clientèle
- Moyens de l'entreprise : ressources humaines, technologie, recherche et développement, organisation.
- Marge et rentabilité sur 5 ans et comparaison intra sectorielle.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion intègre sa propre analyse du profil/rendement/risques (rentabilité, crédit, liquidité, maturité) et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 60% à 120% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

de 0% à 25% en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs publics ou privés, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs ou non notés
 - de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles.
- de 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro de l'Union Européenne et de 0% à 15% maximum au risque de change sur les devises hors euro et hors Union Européenne.

L'exposition au risque de marchés autres que ceux de l'Union Européenne sera comprise entre 0% et 25%.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

L'OPCVM peut être investi :

- en actions ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et en FIA de droit français et européens ouverts à une clientèle non professionnelle mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, utilisés à titre de couverture et/ou

d'exposition aux risques d'action, de taux, de change et de crédit qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

Le fond se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilités des investissements ne sont pas prises en compte par la société de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités du Fonds.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2022 fut boursièrement historique, marquée par une remontée des taux directeurs par les banquiers centraux à un rythme jamais observé par le passé. L'accélération de l'inflation à un pic voisin de 10% des deux côtés de l'Atlantique, couplée à d'importantes craintes d'approvisionnement en énergie (gaz et pétrole) liée au conflit entre Russes et Ukrainiens, a entraîné un violent décrochage des marchés actions et obligataires mondiaux. L'inversion de la courbe des taux 2 ans-10 ans aux US s'est matérialisée en septembre, une première depuis la crise de 2008-2009, et précède historiquement une récession que les investisseurs anticipent sur le premier semestre de l'année 2023. Ainsi, le S&P 500 enregistre une perte de 19,45%, tandis que l'Eurostoxx50 chute de 11,74% et le CAC40 baisse de 9,49%.

L'inflation ayant atteint les 7% aux Etats-Unis en décembre 2021, une onde de choc a été provoqué dès le début du mois de janvier sur les marchés obligataires à travers toutes les échéances. La FED a immédiatement pris un tournant dans sa politique monétaire, entraînant une frénésie vendeuse sur les valeurs de qualité mais aux valorisations élevées. Les attentes de hausse des taux envisagées par la Banque Centrale Américaine ont été sensiblement revues en hausse, tandis que le pétrole (WTI) a progressé de 17% en un mois, pour atteindre 88\$ le baril, niveau plus retrouvé depuis 7 ans !

En février, l'inattendu s'est produit avec l'invasion de l'Ukraine le jeudi 24 février, à 4h du matin. Vladimir Poutine a mis à exécution ses menaces en attaquant officiellement son voisin ukrainien. Ce tournant majeur dans la géopolitique mondiale, aux conséquences difficiles à quantifier, entraîne une vague de réarmement en Europe inédite depuis la seconde guerre mondiale. La Russie est un important fournisseur mondial d'énergie. Ainsi, les prix des matières premières se sont envolés dès le début du conflit, pétrole et gaz en tête. Les Etats-Unis ont rapidement décidé d'un embargo sur les hydrocarbures russes, décision que les européens peinent à accompagner au regard de leur dépendance à ces derniers.

Le conflit s'est enlisé et, au fil des semaines du second trimestre, l'attention s'est déplacée de l'Ukraine vers l'inflation et les banques centrales. Après une première hausse de taux de 25 points de base le 16 mars, la FED a graduellement intensifié la teneur de ses velléités de resserrement monétaire, sous le joug d'une inflation vigoureuse. Les marchés financiers ont violemment décroché en juin, avec l'accélération de l'inflation en mai aux Etats-Unis, affichée à +8,6% contre +8,2% attendue. La FED s'est résolue à une hausse des taux de 75 points de base le 15 juin, soit une hausse inédite depuis 1994 ! Le spectre de la récession semble alors inévitable, phénomène admit par Jerome Powell lui-même.

Le ralentissement séquentiel de la progression des prix en juillet aux US, affiché à +8,5 % contre +9,1 % en juin, a été apprécié et laisse entrevoir un possible pic d'inflation. Cependant, sous l'impulsion d'une guerre qui persiste en Ukraine, les prix de l'énergie poursuivent leur ascension en Europe. Des niveaux records sont quotidiennement dépassés pour l'électricité et le gaz tout au long de l'été. Ces contraintes ont propulsé l'euro/dollar sous la parité, une première depuis près de 20 ans, et ont poussé

la BCE à adopter une politique moins accommodante avec un premier relèvement de taux de 50 points acté en juillet.

En septembre, la publication des chiffres de l'inflation en hausse de 0,6% sur un mois glissant en aout aux Etats-Unis, contre 0,3% attendu, a mis le feu aux poudres. La courbe des taux 2 ans-10 ans s'est inversée aux US, une première depuis la crise de 2008-2009, laissant entrevoir le spectre d'une récession, et a poussé les marchés financiers sur leur points bas annuels le 29 septembre. Fermeement décidé à combattre l'inflation, Jerome Powell a procédé à une nouvelle hausse des taux directeurs de 75 points, la troisième de ce montant en autant de mois. Les taux directeurs aux Etats-Unis sont désormais attendus à 4,5% en fin d'année.

Le dernier trimestre de l'année 2022 a boursièrement retrouvé des couleurs, conforté par un pic d'inflation atteint en septembre aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, l'inflation s'est chiffrée en hausse de 7,7% en octobre, contre 7,9% attendu par le marché et 8,2% enregistré sur le mois de septembre. En parallèle, le gouvernement du président XI a enfin laissé entrevoir la perspective d'une normalisation sanitaire en chine.

Malgré le soulagement sur le rythme de hausse des prix et une forte rechute du prix des matières premières, le discours des banquiers centraux n'a pas fléchi. Début novembre, Jerome Powell a procédé à une 4ème hausse d'affilé des taux directeurs à 75 points, tandis que son homologue de la Zone Euro a confirmé une deuxième hausse des taux de 75 points. A fin décembre, le niveau des taux de la BCE et de la FED s'établissent à respectivement 2,5% et 4,5%. Le cap des restrictions est maintenu tant que l'inflation ne tend pas vers la cible des 2%.

Au final, l'année 2022 s'est écoulée au rythme de l'inflation aux Etats-Unis et des actions des banques centrales, avant de lentement s'écouler vers les préoccupations liées à une récessions imminente. La guerre entre la Russie et l'Ukraine et les confinements à répétition en Chine ont impacté les économies à la fois sur le plan énergétique et des chaines d'approvisionnement, accentuant les difficultés globales.

Après une année 2022 marquée par la correction inédite des marchés actions et des marchés obligataires, le consensus sur l'exercice 2023 s'annonce en ordre dispersé. L'inflation et les confinements en Chine nous offrent un répit, tandis que la guerre tarde à nous dévoiler son épilogue. L'attentisme est de mise, avec une récession attendue à l'ampleur incertaine.

► **Au 30 décembre 2022** la valeur liquidative nette du FCP Gutenberg Actions enregistre une baisse de 24,46%, contre un recul de 9.49% pour son indice de référence, l'EuroStoxx50 net return.

Gutenberg Actions

Le fonds a clôturé l'année sur un recul de 24,46%, contre une baisse de 9,49% pour son indice de référence (Eurostoxx50 NR). L'année 2022 a été compliquée, pénalisée par la flambée des taux d'intérêts et la compression des valorisations des valeurs de croissance. En ce sens, le portefeuille a souffert de son exposition prononcée aux valeurs de croissance, thématique privilégiée par notre société de gestion sur le long terme. Les gagnants de la pandémie (Sartorius AG, Eurofins, Logitech, Zalando) et les valeurs de la tech ont souffert dans leur ensemble (Cap Gemini, Alten, Nemetschek, Nexi, Worldline, Hexagon), pour clôturer sur des pertes annuelles oscillantes de -20% à -50%. En parallèle, la controverse sur les activités de Téléperformance en Colombie a impacté le titre en fin d'année, effaçant près de quatre années de croissance boursière rentable. Seules les valeurs liées au secteur de l'énergie et des matières premières (GTT, Schlumberger, Eramet, Schoeller Bleckmann) et le luxe (Hermès, LVMH) ont affiché des performances satisfaisantes.

La clé de répartition étant certifiée par le commissaire aux comptes, vous en trouverez le détail sur notre site www.gutenbergfinance.com en consultant le rapport de gestion complet Gutenberg Finance + Commissaire aux comptes à compter de mars 2023.

Au vu de l'article 321-131 du RGAMF, Gutenberg Finance assure aux porteurs de parts et actionnaires toute l'information nécessaire sur la gestion de ce Fonds notamment concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA. Ils peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

- Ci-après nous récapitulons la répartition de l'actif du fonds au 30 décembre 2022 ainsi que la valeur liquidative du fonds, le nombre de parts, et l'actif du fonds.

REPARTITION PAR CATEGORIE D'ACTIFS AU 30/12/2022

Investissement direct 98,81 %

Trésorerie 1,19 %

Exposition totale 100,00 %*

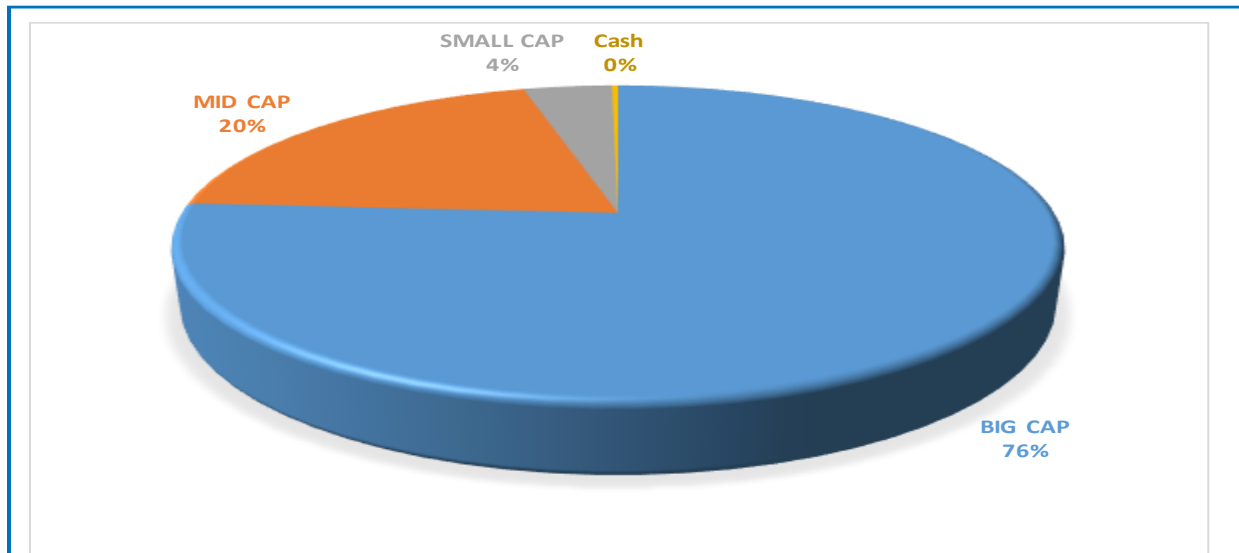
* Fourchette d'exposition sur l'actif net de 60 à 120% (voir prospectus)

Au 30 décembre 2022, l'évolution du nombre de parts et des actifs était la suivante :

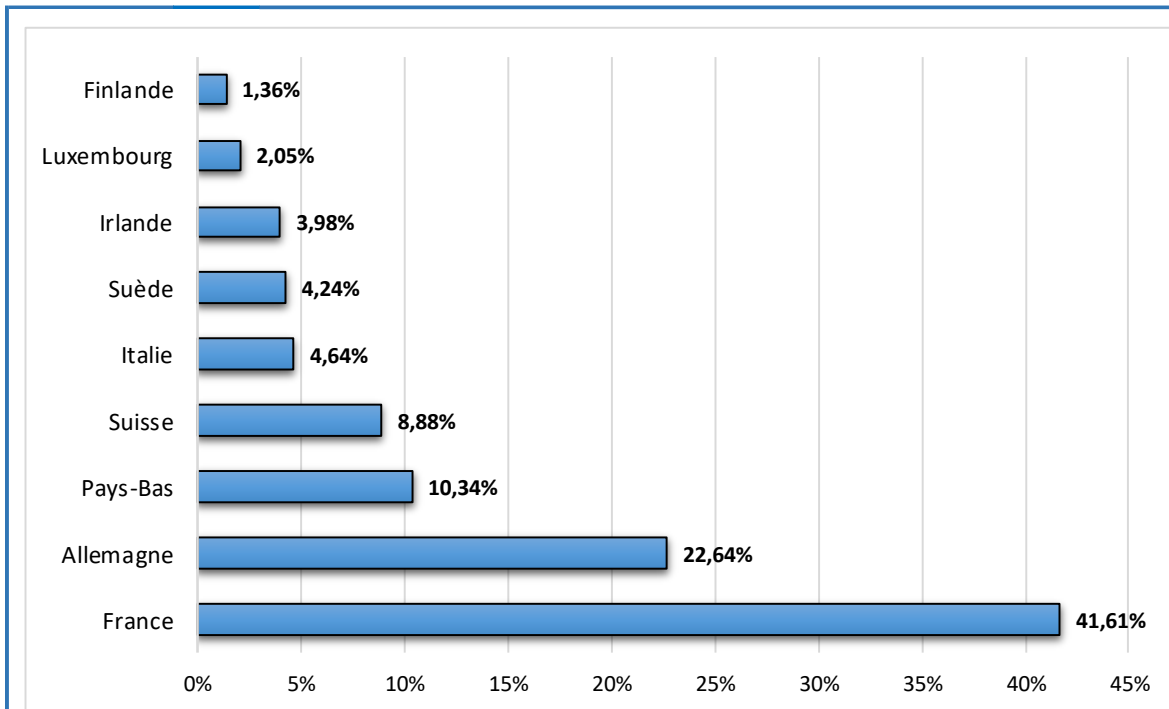
31 décembre 2021	71 293 parts	Valeur liquidative : 257,93€	Valeur d'actif : 18 388 835,12 €
30 décembre 2022	67 029 parts	Valeur liquidative : 194,84 €	Valeur d'actif : 13 060 516,23 €

STRUCTURE D'INVESTISSEMENT AU 30/12/2022

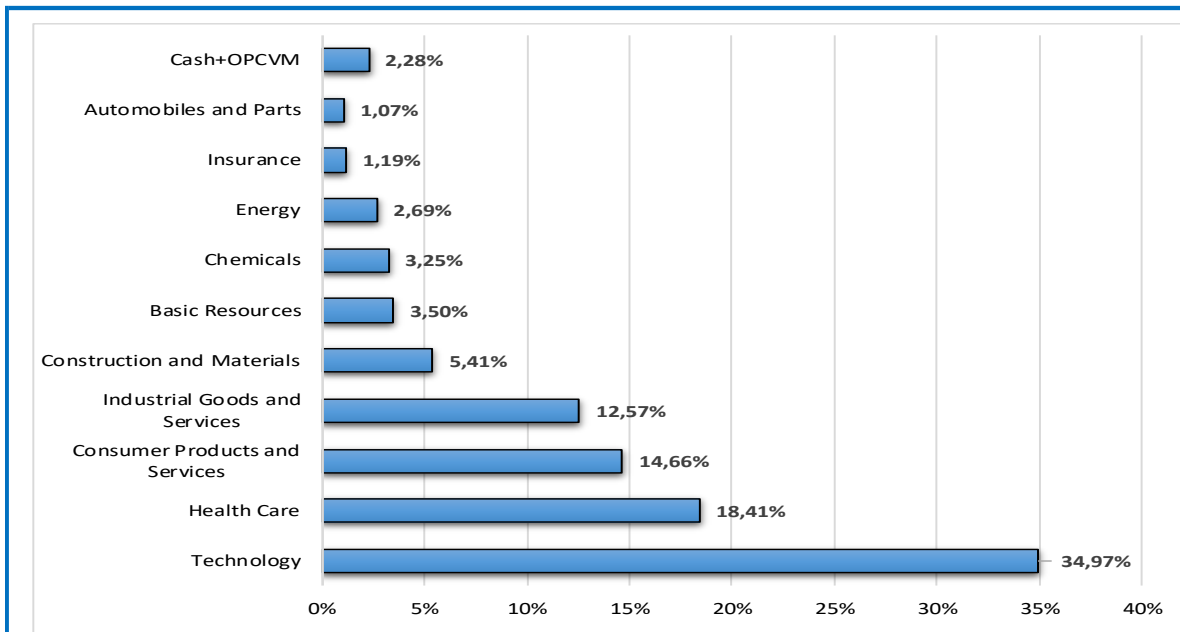
REPARTITION PAR CAPITALISATION



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



REPARTITION SECTORIELLE DU FONDS



PERFORMANCE MENSUELLE / ANNUELLE

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec	Année
2015	8,4%	6,2%	1,8%	2,1%	1,3%	-5,7%	5,8%	-6,5%	-4,7%	6,2%	3,8%	-2,6%	15,7%
2016	-6,2%	-3,7%	2,1%	1,4%	2,3%	-7,7%	4,8%	1,3%	2,2%	-1,4%	0,4%	7,7%	2,1%
2017	-0,9%	3,3%	3,8%	2,6%	4,0%	-2,5%	0,7%	-2,2%	4,6%	1,1%	-2,8%	0,3%	12,3%
2018	3,2%	-4,4%	-4,5%	5,2%	0,9%	-1,9%	1,4%	-1,4%	-1,5%	-8,5%	-3,5%	-5,0%	-19,0%
2019	4,7%	1,0%	-1,0%	5,5%	-5,50%	6,2%	0,9%	-2,0%	1,0%	-1,1%	5,2%	3,0%	18,5%
2020	0,0%	-5,8%	-15,8%	9,4%	7,1%	2,6%	-1,7%	4,8%	-0,3%	-6,0%	14,8%	3,8%	9,9%
2021	-2,9%	3,9%	3,1%	4,9%	0,8%	2,8%	1,9%	1,8%	-5,8%	2,2%	-0,8%	1,6%	13,8%
2022	-7,6%	-2,7%	0,4%	-3,2%	-2,4%	-10,1%	10,9%	-7,1%	-9,5%	5,4%	5,1%	-4,7%	-24,5%

AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

- Critères ESG

Conformément à l'article L.533-22-1 du code monétaire et financier, Gutenberg Finance doit informer les investisseurs sur la manière dont les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion.

Il est porté à la connaissance des investisseurs que Gutenberg Finance, bien que très sensible aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, n'a pas mis en place de processus de prise en compte systématique des critères ESG dans les politiques d'investissement de ses fonds sur l'année 2022.

La mise en place d'une politique ESG se fera dès le 01 janvier 2023.

Néanmoins, Gutenberg Finance et les OPC sous gestion n'ont à ce jour pas adhéré à des chartes, codes, initiatives ou labels relatifs à la prise en compte des critères ESG.

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Les effets de levier : **Néant**

- **Dans le cadre du contrôle interne de la société**, il est rappelé que le fonds Gutenberg Actions fait l'objet de vérifications selon la réglementation AMF en vigueur. Il est contrôlé au fil de l'eau, et selon une fréquence hebdomadaire lors de la réception du tableau d'établissement de la valeur liquidative, conformément aux procédures 22 à 30 du chapitre VI du registre des procédures de la société GUTENBERG FINANCE.

- **Dans le cadre de la gestion des risques**, Gutenberg Finance a mis en place une politique de gestion des risques, selon la réglementation en vigueur.

Risque actions :

La valorisation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur du portefeuille. En période de baisse du marché des actions, la valeur pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la capitalisation boursière des sociétés choisies dans l'investissement :

Le portefeuille est exposé à des sociétés qui peuvent être de petites capitalisations. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Information relative au traitement des actifs non liquide

Aucun des actifs de Gutenberg Actions n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2022

GUTENBERG ACTIONS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Pour la politique de droit vote, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoqués, dans l'intérêt des porteurs. Le rapport sur la Politique de droit de vote 2022 est disponible sur le site internet : www.gutenbergfinance.com

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Gutenberg Finance se conforme à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de l'OPC qu'elle gère prévue à l'article 321-100 lorsqu'elle transmet pour exécution auprès d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte de l'OPC qu'elle gère.

Conformément à l'article 321-114 RG-AMF, nous vous confirmons que la société Gutenberg Finance dispose d'une procédure interne conforme à la réglementation pour sélectionner les intermédiaires financiers avec lesquelles elle est en relation (plus particulièrement CIC Market Solutions, Oddo Asset Management, GFI, Aurel BGC, LCM, Bankhaus Lampe, Danske Bank...)

C'est ainsi que GUTENBERG FINANCE a opté depuis 2017 pour que chaque passage d'ordre soit relié à la plateforme de négociation (TBS) mise en place par CIC Market Solutions - dépositaire et Teneur de Comptes des Fonds et comptes titres de sa clientèle sous gestion.

La table Buy Side permet d'identifier les meilleurs brokers et les meilleures places d'exécution afin de satisfaire aux obligations réglementaires, à savoir trouver la tarification la plus faible allée au meilleur service fourni en fonction de la catégorie du client (professionnel ou non-professionnel).

De même, les gérants de Gutenberg Finance rémunèrent des prestataires fournissant un service de recherches portant sur un ou plusieurs instruments financiers, sur d'autres actifs, sur des émetteurs actuels et émetteurs potentiels d'instruments financiers, du matériel ou des services de recherche étroitement liés à un secteur ou un marché spécifique permettant de se former une opinion sur les instruments financiers, les actifs ou les émetteurs de ce secteur ou de ce marché.

Ce service recommande ou suggère explicitement ou implicitement une stratégie d'investissement et formule un avis étayé sur la valeur ou le prix actuel(le) ou futur(e) des instrument(s) ou actif(s) considéré(s), ou contient une analyse et des éclairages originaux et formule des conclusions sur la base d'informations existantes ou nouvelles pouvant servir à guider une stratégie d'investissement ou pouvant par leur pertinence apporter une valeur ajoutée aux décisions prises par la Société de Gestion pour le compte de ses clients.

Conformément à l'article L.533-10 II 3° du Code monétaire et financier, aux articles du Règlement général de l'AMF portant sur les incitations et les rémunérations 314-13 à 314-30 pour les prestataires de services d'investissement, 319-10 à 319-20 pour les sociétés de gestion de portefeuilles pour la gestion d'un et 321-116 à 321-12 pour la gestion d'un OPCVM, nous vous confirmons que la société Gutenberg Finance dispose d'une procédure interne conforme à la réglementation pour le contrôle et le suivi des incitations et rémunérations versées et perçues par les prestataires fournissant un service de recherche.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Pour la politique de rémunération des collaborateurs au sein de Gutenberg Finance :

Introduction

Gutenberg Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour la gestion collective de fonds OPCVM et FIA et pour la gestion sous mandat. A titre accessoire la société exerce les activités de réception - transmission d'ordres et de conseil en investissement.

Conformément aux dispositions requises par l'article 13 et l'annexe II de la Directive 2011/61/UE dit Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite Directive OPCVM V sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion. La présente politique de rémunération vise à définir les principes de rémunération des collaborateurs de Gutenberg Finance. En effet, ces Directives établissent un ensemble de règles auquel tous les gestionnaires doivent se conformer pour déterminer leur politique de rémunération et les pratiques de rémunérations adaptées en fonction de la taille et de l'organisation de leur structure.

Cette politique est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de Gutenberg Finance et des fonds qu'elles gèrent ainsi qu'à ceux des investisseurs des fonds, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Périmètre d'application

La présente politique s'applique aux « preneurs de risques » identifiées comme des « Personnes Concernées » au sein de Gutenberg Finance.

Ces personnes exercent des activités ayant une incidence substantielle sur les profils de risque des gestionnaires ou des FIA / OPCVM gérés par la société de gestion de portefeuille.

Toute autre personne dont l'activité aurait un impact significatif sur le profil de risque de la société de gestion et dont le salaire serait significatif (c'est-à-dire comparable à la fourchette de rémunération des autres Personnes Concernées) sera ajoutée à la liste des Personnes Concernées.

Organisation et règles de base

Afin qu'elle ne constitue pas une source de risques pour la société de gestion, la présente politique a pour objectif de décrire l'organisation et les principes en vigueur au sein de Gutenberg Finance en matière de rémunération de ses collaborateurs.

Au titre de sa mission de gouvernance de l'entreprise, le comité de Direction (composé de Madame Catherine PEYMANI, Directrice Générale et de Monsieur Peyman PEYMANI, Président) de Gutenberg Finance, est notamment en charge de la gestion des ressources humaines (recrutement, évolution des carrières des collaborateurs salariés, etc....) avec comme objectif de pérenniser une équipe de gestion de qualité tout en n'encourageant pas la prise de risque.

La présente politique précise les règles de détermination et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par la Direction Générale au titre d'un exercice donné aux collaborateurs de la société. Cette enveloppe globale des rémunérations comprend la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs.

Mention spéciale « La société de gestion ne verse pas de pension de retraite discrétionnaire à ses collaborateurs. »

Application du principe de proportionnalité

Compte tenu de sa taille (10 collaborateurs, 250 millions d'euros d'encours sous gestion), de son organisation interne simplifiée et du type de gestion exercée (titres cotés, instruments financiers simples uniquement), Gutenberg Finance applique le principe de proportionnalité. En conséquence, la société n'est pas tenue d'instaurer un comité de rémunération ni de mettre en œuvre des mécanismes de paiement différé et de paiement d'une partie de la rémunération variable sous formes d'instruments financiers.

Type de rémunérations versées par Gutenberg Finance

La politique de rémunération de Gutenberg Finance prévoit la stricte séparation entre la rémunération fixe et la rémunération variable des Personnes Concernées.

Rémunération fixe

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée et des niveaux internes. La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise.

Rémunération variable

La rémunération variable comprend le cas échéant : les bonus discrétionnaires et/ou garantis, les primes d'intéressement et/ou de participations, les primes versées sur objectifs automatiquement.

Il n'y a pas de rémunération variable garantie sauf de manière exceptionnelle dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel, cette garantie est alors limitée à la première année.

Personnes Concernées

La rémunération variable est déterminée par le comité de Direction sur base de critères quantitatifs, en lien avec les objectifs fixés, et qualitatifs (respect des procédures, qualités des relations internes et externes, etc.). Elle tient compte de la réglementation applicable aux sociétés de gestion, des gains effectivement réalisés par la société de gestion et est liée à la performance globale de la société.

La partie variable de la rémunération vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération des performances du professionnel. Afin de se conformer à l'obligation de définir une part fixe et une part variable de rémunération équilibrée, la rémunération variable ne doit pas représenter plus de 30% de la rémunération fixe brut annuelle et ne peut être supérieure à 200 000 euros Brut.

Autres collaborateurs de Gutenberg Finance

Pour le personnel qui n'entre pas dans la définition des Personnes Concernées, la rémunération variable est discrétionnaire et ne peut dépasser 30 % de la rémunération fixe. La rémunération est fondée sur des critères qualitatifs (exemple : qualité du Reporting, respect des normes réglementaires...) et non sur des performances quantitatives ou sur les profits de l'activité contrôlée.

Modalités de versement de la part variable

La rémunération variable est versée en numéraire.

L'attribution d'une rémunération variable n'est pas nécessairement conditionnée par la réalisation d'un résultat positif de la société, toutefois, ces rémunérations ne peuvent pas être de nature à mettre en péril son équilibre comptable.

Avertissement : Les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat correspondent à des performances réalisées sur la durée et sont conçues de manière à ne pas récompenser l'échec.

Transparence vis-à-vis des investisseurs

Conformément aux indications de l'ESMA, les mesures prévues par la politique de rémunération seront communiquées aux investisseurs via les DICI, prospectus et rapports annuels des OPCVM et/ou FIA.

Contrôle interne

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de Gutenberg Finance. Ce dernier est responsable de l'approbation et du respect de la présente politique de rémunération, ainsi que de la supervision de sa mise en œuvre. Toute dérogation ou modification significative de la politique de rémunération devra être approuvée par le comité de direction. Il aura également à cœur d'examiner et superviser soigneusement ses effets.

Le comité de direction garantira que la présente politique de rémunération est conforme à la réglementation applicable et est compatible avec une gestion des risques rigoureuse et efficace et la favorise.

Gutenberg Finance ou un prestataire externe, assure la vérification des règles établies par la société de gestion dans le cadre de son contrôle interne et se conforme à la réalisation d'une vérification légale obligatoire réalisée par des prestataires extérieurs habilités à réaliser une évaluation de la politique de rémunération.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2022 Frais : Modification des modalités de calcul de la commission de surperformance

25/02/2022 Caractéristiques de gestion : Augmentation de la fourchette d'exposition sur les marchés d'actions, auparavant : 60% à 110%, dorénavant : 60% à 120%

25/02/2022 Caractéristiques de gestion : Augmentation de la possibilité d'utiliser des instruments financiers dérivés dans le respect d'une surexposition de 20% (auparavant 10%)

25/02/2022 Frais : Mise à jour des frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement prélevées par la société de gestion, sans entraîner d'augmentation des frais selon cette dernière.

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	12 906 788,47	17 583 543,34
Actions et valeurs assimilées	12 905 651,60	17 583 543,34
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 905 651,60	17 583 543,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 136,87	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 136,87	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	198 717,64	841 561,82
Liquidités	198 717,64	841 561,82
Total de l'actif	13 105 506,11	18 425 105,16

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	14 050 694,07	16 541 375,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-752 248,65	2 178 882,68
Résultat de l'exercice (a, b)	-237 929,19	-331 423,00
Total des capitaux propres	13 060 516,23	18 388 835,12
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 136,87	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 136,87	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 136,87	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	43 853,01	36 270,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	43 853,01	36 270,04
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	13 105 506,11	18 425 105,16

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
RFXXH3F00002 EURCHF-CME 0323	747 605,00	0,00
Total Devise	747 605,00	0,00
Total Contrats futures	747 605,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	747 605,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	747 605,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	108 083,64	88 006,97
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	108 083,64	88 006,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 690,57	775,51
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 690,57	775,51
Résultat sur opérations financières (I - II)	106 393,07	87 231,46
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	347 635,47	401 777,73
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-241 242,40	-314 546,27
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 313,21	-16 876,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-237 929,19	-331 423,00

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007485719	2,4 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007485719	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007485719 C

20% TTC maximum de la performance annuelle positive du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence EUROSTOXX 50 Net Return

La période de référence à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

Elle s'étend du 1 janvier au 31 décembre.

La commission de surperformance est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Méthode de calcul

La commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre :

- l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance, sous réserve que la performance de l'OPCVM soit positive (la valeur liquidative est supérieure à la valeur liquidative de début de période) ;

- et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance annuelle égale à celle de l'indicateur de référence EUROSTOXX 50 Net Return (SX5T INDEX) et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

Période de compensation de la performance

A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est prévue, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Le dépositaire (2)</p> <p>En % TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,03 % Minimum 15€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.05% Minimum 30€ pour les autres Pays - OPC : <ul style="list-style-type: none"> • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € • Offshore : 150 € - Obligations, TCN: <ul style="list-style-type: none"> • France 15€ • Autres Pays 40 € -Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP Futures : 0.60 €/lot • MONEP Options : 0.09 % mini 7€ • EUREX Futures : o Traités en Euro : 0.60 €/lot o Traités en Francs –Suisse : 0.60 CHF/lot • EUREX Options : <ul style="list-style-type: none"> o Traités en Euro : 0,09 % mini 7€ o Traités en CHF : 0,09 % mini 7 CHF • CME-CBOT US: 1 \$/lot <p>La Société de Gestion (1)</p> <p>En % TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,17 % France, Belgique et Pays-Bas • 0.15% Pour les autres Pays - Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP Futures : 3 €/lot • MONEP Options : 0.06099 % • EUREX Futures : <ul style="list-style-type: none"> o Traités en Euro : 3 €/lot o Traités en Francs –Suisse : 3 CHF/lot • EUREX Options : <ul style="list-style-type: none"> o Traités en Euro : 0.06099 % Traités en CHF : 0.06099 % <p>Hors frais acquis au dépositaire</p> <p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservées par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	18 388 835,12	14 459 786,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	156 479,64	3 240 921,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 166 310,15	-1 369 217,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 453 625,47	3 085 302,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 036 135,38	-1 144 276,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	414 108,44	424 700,54
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-365 885,82	-166 957,13
Frais de transaction	-208 804,33	-195 350,76
Différences de change	-18 074,52	2 236,28
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 317 216,71	326 236,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	39 760,33	3 356 977,04
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 356 977,04	3 030 740,20
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 136,87	40 000,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 136,87	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	-40 000,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-241 242,40	-314 546,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	13 060 516,23	18 388 835,12

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Devise	747 605,00	5,72
TOTAL Autres opérations	747 605,00	5,72

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	198 717,64	1,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	198 717,64	1,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	CHF	CHF	SEK	SEK	GBP	GBP	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 158 009,62	8,87	552 883,41	4,23	276 910,57	2,12	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 136,87	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	165 130,99	1,26	228,45	0,00	0,00	0,00	20 442,38	0,16
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 136,87	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	747 605,00	5,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-237 929,19	-331 423,00
Total	-237 929,19	-331 423,00

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-237 929,19	-331 423,00
Total	-237 929,19	-331 423,00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-752 248,65	2 178 882,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-752 248,65	2 178 882,68

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-752 248,65	2 178 882,68
Total	-752 248,65	2 178 882,68
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	11 314 457,86	65 030	173,98	0,00	0,00	0,00	-15,03
31/12/2019	C1 PART CAPI C	11 054 426,41	53 618	206,17	0,00	0,00	0,00	-6,59
31/12/2020	C1 PART CAPI C	14 459 786,07	63 804	226,62	0,00	0,00	0,00	-5,01
31/12/2021	C1 PART CAPI C	18 388 835,12	71 293	257,93	0,00	0,00	0,00	25,91
30/12/2022	C1 PART CAPI C	13 060 516,23	67 029	194,84	0,00	0,00	0,00	-14,77

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	783,000000	156 479,64
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 047,000000	-1 166 310,15
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 264,000000	-1 009 830,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	67 029,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0007485719 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	347 635,47
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	SRD et règlements différés	17 619,10
Dettes	Frais de gestion	26 233,91
Total des dettes		43 853,01
Total dettes et créances		-43 853,01

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	12 905 651,60	98,82
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	12 905 651,60	98,82
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-43 853,01	-0,34
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	198 717,64	1,52
DISPONIBILITES	198 717,64	1,52
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	13 060 516,23	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			12 905 651,60	98,81
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			12 905 651,60	98,81
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			12 905 651,60	98,81
TOTAL SUISSE			1 158 009,62	8,87
CH0006372897 INTERROLL HOLDING NOM.	CHF	70	166 235,50	1,27
CH0013841017 LONZA GROUP NOM.	CHF	600	274 728,16	2,10
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	1 200	268 846,76	2,06
CH1175448666 STRAUMANN HOLDING	CHF	4 200	448 199,20	3,44
TOTAL ALLEMAGNE			2 956 770,00	22,64
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	3 800	448 020,00	3,43
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	11 000	312 730,00	2,39
DE0006452907 NEMETSCHEK	EUR	7 000	333 830,00	2,56
DE0006969603 PUMA	EUR	6 000	340 200,00	2,60
DE0007010803 RATIONAL	EUR	225	124 875,00	0,96
DE0007165631 SARTORIUS PRIV.	EUR	1 700	627 980,00	4,80
DE000A0LR936 STEICO	EUR	4 500	194 175,00	1,49
DE000A2NBVD5 DFV DEUTSCHE FAMILIENVERSICHER	EUR	18 000	154 800,00	1,19
DE000A3H2200 NAGARRO	EUR	2 600	287 560,00	2,20
DE000HAG0005 HENSOLDT ACT	EUR	6 000	132 600,00	1,02
TOTAL FINLANDE			178 000,00	1,36
FI4000198031 QT GROUP	EUR	4 000	178 000,00	1,36
TOTAL FRANCE			5 316 610,00	40,71
FR0000035818 ESKER	EUR	1 000	157 300,00	1,20
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	2 500	556 750,00	4,26
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	200	289 000,00	2,21
FR0000071946 ALTEN	EUR	4 800	560 640,00	4,30
FR0000073298 IPSOS	EUR	4 500	263 250,00	2,02
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	2 200	291 280,00	2,23
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	4 000	234 600,00	1,80
FR0000120321 L'OREAL	EUR	800	266 880,00	2,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	800	543 920,00	4,16
FR0000121329 THALES	EUR	1 200	143 160,00	1,10
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 000	169 200,00	1,30
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1 000	130 720,00	1,00
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	3 300	514 635,00	3,94
FR0000131757 ERAMET	EUR	1 500	125 775,00	0,96
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	2 200	336 270,00	2,57
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	27 000	331 290,00	2,54
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	12 000	401 940,00	3,08
TOTAL ROYAUME UNI			276 910,57	2,12
GB00BBQ38507 KEYWORDS STUDIOS	GBP	9 000	276 910,57	2,12
TOTAL IRLANDE			242 784,00	1,86
IE0004927939 KINGSPAN GROUP	EUR	4 800	242 784,00	1,86
TOTAL ITALIE			465 500,00	3,56
IT0004965148 MONCLER	EUR	4 000	198 000,00	1,52
IT0005282865 REPLY	EUR	2 500	267 500,00	2,04
TOTAL LUXEMBOURG			268 240,00	2,05
FR0014000MR3 EUROFINIS SCIENTIFC	EUR	4 000	268 240,00	2,05
TOTAL PAYS-BAS			1 489 944,00	11,41
NL0000334118 ASM INTERNATIONAL	EUR	1 000	235 650,00	1,80
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	1 180	594 484,00	4,56
NL0010801007 IMCD	EUR	1 000	133 150,00	1,02
NL0011585146 FERRARI	EUR	700	140 140,00	1,07
NL0012969182 ADYEN	EUR	300	386 520,00	2,96
TOTAL SUEDE			552 883,41	4,23
SE0011205202 VITROLIFE	SEK	10 000	166 839,90	1,28
SE0015483276 CINT GROUP AB (PUBL)	SEK	30 000	112 576,61	0,86
SE0015961909 HEXAGON B	SEK	28 000	273 466,90	2,09
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			-1 136,87	-0,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MARF.CHF Appels marge futures	CHF	-1 125	-1 136,87	-0,01
TOTAL AUTRES PAYS			1 136,87	0,01
RFXXH3F00002 EURCHF-CME 0323	CHF	6	1 136,87	0,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*